

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: *...sa D'Ieteren nv*.....

Forme juridique: *...Société anonyme*.....

Adresse: *...Rue du Mail*..... N°: *...50*..... Bte: .....

Code postal: *...1050*..... Commune: *...Bruxelles (Ixelles)*.....

Pays: *...Belgique*.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de *...Bruxelles*.....

Adresse Internet \*: .....

Numéro d'entreprise *BE 0403.448.140*

DATE *22 / 06 / 2011* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du *30 / 05 / 2013*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2012* au *31 / 12 / 2012*

Exercice précédent du *01 / 01 / 2011* au *31 / 12 / 2011*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ne sont pas~~ **sont / ne sont pas** \*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

<i>Roland D'IETEREN</i>	<i>Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>	<i>Président du Conseil d'Administration 27/05/2010 - 05/06/2014</i>
<i>Maurice PERIER</i>	<i>Avenue de l'Ecuyer 4, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique</i>	<i>Vice-président du Conseil d'Administration 27/05/2011 - 28/05/2015</i>
<i>Jean-Pierre BIZET</i>	<i>Rue des Saints Pères 14, 75007 Paris, France</i>	<i>Administrateur délégué 27/05/2011 - 28/05/2015</i>
<i>Christine BLONDEL</i>	<i>Rue du Faubourg St Honoré 178, 75008 Paris, France</i>	<i>Administrateur 28/05/2009 - 30/05/2013</i>
<i>Nicolas D'IETEREN</i>	<i>Châlet Le Rosalp 108, 1972 Anzère, Suisse</i>	<i>Administrateur 27/05/2011 - 28/05/2015</i>
<i>Axel MILLER</i>	<i>Avenue Molière 313, 1180 Uccle, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014</i>

Documents joints aux présents comptes annuels: *Rapport de gestion*

Nombre total de pages déposées: *...64*..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *...5.1.5.2.2.5.2.4.5.5.2.5.17.2.9*.....

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

\* Mention facultative.  
\*\* Biffer la mention inutile.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

<i>Pascal MINNE</i>	<i>Clos du Bocage 8, 1332 Genval, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014</i>
<i>Olivier PERIER</i>	<i>Avenue du Vert Chasseur 64 D, 1180 Uccle, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2011 - 28/05/2015</i>
<i>Alain PHILIPPSON</i>	<i>Châlet d'en Haut, Les Crosets 1, 1873 Val d'Illiez (Valais), Suisse</i>	<i>Administrateur 29/05/2009 - 30/05/2013</i>
<i>Michèle SIOEN</i>	<i>Astridlaan 14, 8300 Knokke-Heist, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2011 - 28/08/2015</i>
<i>Christian VARIN</i>	<i>Drève des Fauvettes 74, 1630 Linkebeek, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014</i>
<i>NAYARIT PARTICIPATIONS S.C.A. N°: BE 0427.879.569</i>	<i>Rue de l'Industrie 46, 1040 Etterbeek, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014</i>
<i>Représenté(es) par:</i>		
<i>Gilbert van Marcke de Lummen</i>	<i>Chemin de la Fontaine 17, 6924 Lomprez, Belgique</i>	
<i>S.A. DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION N°: BE 0420.201.921</i>	<i>Rue de Livourne 41, 1050 Ixelles, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014</i>
<i>Représenté(es) par:</i>		
<i>Michel ALLE</i>	<i>Place Constantin Meunier 17, 1190 Forest, Belgique</i>	
<i>BDO Reviseurs d'Entreprises Soc.Civ.SCRL N°: BE 0431.088.289 N° de membre: B00023</i>	<i>Chaussée de Louvain 428, 1380 Lasne, Belgique</i>	<i>Commissaire 27/05/2011 - 28/05/2015</i>
<i>Représenté(es) par:</i>		
<i>Felix FANK N° de membre: A01438</i>		
<i>Hugues FRONVILLE N° de membre: A00773</i>		

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ **n'ont pas** \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		20/28	2.478.056.442,31	2.428.245.756,30
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20	.....	.....
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21	4.204.594,97	1.790.158,72
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	102.002.914,40	96.524.106,08
Terrains et constructions .....		22	73.861.594,47	65.664.517,08
Installations, machines et outillage .....		23	11.526.658,83	10.437.151,79
Mobilier et matériel roulant .....		24	3.925.479,23	4.305.289,65
Location-financement et droits similaires .....		25	5.731.541,48	6.051.441,47
Autres immobilisations corporelles .....		26	3.101.847,86	3.447.659,32
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	3.855.792,53	6.618.046,77
	5.4/			
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.5.1	28	2.371.848.932,94	2.329.931.491,50
Entreprises liées .....	5.14	280/1	2.370.966.283,57	2.328.340.367,16
Participations .....		280	2.370.496.283,57	2.328.340.367,16
Créances .....		281	470.000,00	.....
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3	.....	770.000,00
Participations .....		282	.....	300.000,00
Créances .....		283	.....	470.000,00
Autres immobilisations financières .....		284/8	882.649,37	821.124,34
Actions et parts .....		284	495.787,23	495.787,23
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	386.862,14	325.337,11
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	356.196.384,23	401.039.672,35
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	20.000.000,00	33.335,00
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	20.000.000,00	33.335,00
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	302.821.887,44	354.479.007,25
Stocks .....		30/36	302.821.887,44	354.479.007,25
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	301.853.137,44	353.879.007,25
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	968.750,00	600.000,00
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	5.036.779,57	19.222.017,47
Créances commerciales .....		40	4.404.942,11	5.883.484,45
Autres créances .....		41	631.837,46	13.338.533,02
	5.5.1/			
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.6	50/53	22.567.079,57	17.655.011,25
Actions propres .....		50	22.567.079,57	17.655.011,25
Autres placements .....		51/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	468.380,72	1.786.306,33
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	5.302.256,93	7.863.995,05
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	2.834.252.826,54	2.829.285.428,65

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....(+)/(-)		10/15	960.872.347,35	920.381.644,98
<b>Capital</b> .....	5.7	10	160.003.057,23	160.003.057,23
Capital souscrit .....		100	160.003.057,23	160.003.057,23
Capital non appelé .....		101	.....	.....
<b>Primes d'émission</b> .....		11	24.386.236,43	24.386.236,43
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	696.483.053,69	665.992.351,32
Réserve légale .....		130	16.000.305,77	16.000.305,77
Réserves indisponibles .....		131	23.303.550,77	18.330.200,85
Pour actions propres .....		1310	23.303.550,77	18.330.200,85
Autres .....		1311	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	2.548.802,81	2.615.314,33
Réserves disponibles .....		133	654.630.394,34	629.046.530,37
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	80.000.000,00	70.000.000,00
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	29.108.210,62	35.557.191,12
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	28.618.905,88	35.028.419,99
Pensions et obligations similaires .....		160	4.072.418,00	3.414.204,00
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	2.016.805,34	1.836.942,34
Autres risques et charges .....	5.8	163/5	22.529.682,54	29.777.273,65
<b>Impôts différés</b> .....		168	489.304,74	528.771,13
<b>DETTES</b> .....		17/49	1.844.272.268,57	1.873.346.592,55
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.9	17	1.340.567.141,84	1.306.132.668,73
Dettes financières .....		170/4	1.340.567.141,84	1.306.132.668,73
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	150.000.000,00	150.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées .....		172	6.650.089,84	6.895.187,72
Etablissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	1.183.917.052,00	1.149.237.481,01
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....		42/48	446.276.274,18	507.368.648,98
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	5.9	42	110.245.097,88	172.304.736,19
Dettes financières .....		43	188.635.403,55	115.791.034,69
Etablissements de crédit .....		430/8	188.635.403,55	115.791.034,69
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	65.545.179,12	117.869.757,46
Fournisseurs .....		440/4	65.545.179,12	117.869.757,46
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	2.849.284,12	3.501.282,74
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	5.9	45	30.795.603,81	41.249.299,01
Impôts .....		450/3	7.012.408,14	10.421.724,87
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	23.783.195,67	30.827.574,14
Autres dettes .....		47/48	48.205.705,70	56.652.538,89
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.9	492/3	57.428.852,55	59.845.274,84
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	2.834.252.826,54	2.829.285.428,65

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	2.753.922.653,16	3.118.945.963,39
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	2.737.183.680,21	3.108.434.314,76
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	457.273,10	.....
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	16.281.699,85	10.511.648,63
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	2.666.204.167,55	3.035.494.785,39
Approvisionnements et marchandises .....		60	2.355.400.323,92	2.697.846.503,16
Achats .....		600/8	2.304.661.502,30	2.754.200.891,34
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	50.738.821,62	-56.354.388,18
Services et biens divers .....		61	171.486.572,60	184.077.487,18
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	5.10	62	123.284.555,59	126.868.966,61
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	12.644.570,82	13.380.771,88
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4	1.881.056,32	2.175.269,13
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	5.10	635/7	-6.403.068,79	3.449.359,75
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	7.910.157,09	7.696.427,68
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	87.718.485,61	83.451.178,00
<b>Produits financiers</b> .....		75	5.342.659,11	113.491.017,27
Produits des immobilisations financières .....		750	31.489,96	107.713.005,43
Produits des actifs circulants .....		751	4.583.609,99	4.797.410,93
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	727.559,16	980.600,91
<b>Charges financières</b> .....	5.11	65	60.177.417,27	65.106.598,39
Charges des dettes .....		650	58.130.551,70	64.540.622,39
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	1.802.646,65	101.525,02
Autres charges financières .....		652/9	244.218,92	464.450,98
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> .....		9902	32.883.727,45	131.835.596,88

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	58.829.152,47	.....
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	4.008.480,98	.....
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763	54.820.671,49	.....
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9	.....	.....
<b>Charges exceptionnelles</b> .....(+)/(-)		66	7.147.108,81	.....
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660	.....	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661	7.147.108,81	.....
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) .....		662	-6.445,32	-6.445,32
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663	.....	.....
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8	6.445,32	6.445,32
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	84.565.771,11	131.835.596,88
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	39.466,39	4.392,24
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	493.632,46
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	5.12	67/77	104.370,33	-176,64
Impôts .....		670/3	104.370,33	9,74
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	.....	186,38
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	84.500.867,17	131.346.533,30
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	98.491,52	888.297,78
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	31.980,00	1.630.435,79
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	84.567.378,69	130.604.395,29

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	154.567.378,69	170.604.395,29
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	84.567.378,69	130.604.395,29
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	70.000.000,00	40.000.000,00
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	670.649,60	299.136,25
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	670.649,60	299.136,25
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	31.232.403,49	56.836.625,14
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	31.232.403,49	56.836.625,14
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	80.000.000,00	70.000.000,00
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	44.005.624,80	44.066.906,40
Rémunération du capital .....	694	44.005.624,80	44.066.906,40
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Autres allocataires .....	696	.....	.....



**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.497.746,43
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021	2.414.436,25	
Cessions et désaffectations .....	8031	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8041	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051	8.912.182,68	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.707.587,71
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8071	.....	
Repris .....	8081	.....	
Acquis de tiers .....	8091	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8101	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8111	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121	4.707.587,71	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	210	4.204.594,97	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>GOODWILL</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	600.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8023	.....	
Cessions et désaffectations .....	8033	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8043	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8053	600.000,00	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	600.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8073	.....	
Repris .....	8083	.....	
Acquis de tiers .....	8093	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8103	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8113	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8123	600.000,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	212	.....	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	179.822.561,56
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	12.544.476,61	
Cessions et désaffectations .....	8171	515.618,53	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8181	4.533.911,95	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	196.385.331,59	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	55.169.885,98
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8211	.....	
Acquises de tiers .....	8221	.....	
Annulées .....	8231	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8241	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251	55.169.885,98	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	169.327.930,46
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8271	7.400.935,88	
Repris .....	8281	.....	
Acquis de tiers .....	8291	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8311	964.756,76	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	177.693.623,10	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	73.861.594,47	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	57.150.804,93
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	2.620.691,05	
Cessions et désaffectations .....	8172	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182	1.086.031,23	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	60.857.527,21	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212	.....	
Acquises de tiers .....	8222	.....	
Annulées .....	8232	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	46.713.653,14
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	2.354.136,06	
Repris .....	8282	.....	
Acquis de tiers .....	8292	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312	263.079,18	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	49.330.868,38	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	11.526.658,83	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	35.464.860,64
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	1.273.346,33	
Cessions et désaffectations .....	8173	9.850,98	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	36.728.355,99	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	31.159.570,99
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	1.648.796,16	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	5.490,39	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	32.802.876,76	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	3.925.479,23	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.637.299,72
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8164	.....	
Cessions et désaffectations .....	8174	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8184	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194	8.637.299,72	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8214	.....	
Acquises de tiers .....	8224	.....	
Annulées .....	8234	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8244	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.585.858,25
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8274	319.899,99	
Repris .....	8284	.....	
Acquis de tiers .....	8294	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8304	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8314	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324	2.905.758,24	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(25)	5.731.541,48	
<b>DONT</b>			
<b>Terrains et constructions</b> .....	250	5.731.541,48	
<b>Installations, machines et outillage</b> .....	251	.....	
<b>Mobilier et matériel roulant</b> .....	252	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.592.005,03
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	2.193,88	
Cessions et désaffectations .....	8175	178.248,51	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185	768,65	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	8.416.719,05	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.144.345,71
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	219.991,06	
Repris .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305	49.510,42	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315	44,84	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	5.314.871,19	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	3.101.847,86	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.323.893,72
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	2.331.388,48	
Cessions et désaffectations .....	8176	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8186	-5.620.711,83	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196	5.034.570,37	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216	.....	
Acquises de tiers .....	8226	.....	
Annulées .....	8236	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8246	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.705.846,95
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276	700.811,67	
Repris .....	8286	.....	
Acquis de tiers .....	8296	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8306	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8316	-1.227.880,78	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326	1.178.777,84	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(27)	3.855.792,53	



**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.377.785.425,16
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	67.536.993,75	
Cessions et retraits .....	8371	24.229.199,51	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8381	300.000,00	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	2.421.393.219,40	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8441	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	47.758.308,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	7.147.108,81	
Reprises .....	8481	4.008.480,98	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8511	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521	50.896.935,83	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.686.750,00
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8541	-1.686.750,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	2.370.496.283,57	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	.....	
Remboursements .....	8591	.....	
Réductions de valeur actées .....	8601	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8621	.....	
Autres .....(+)/(-)	8631	470.000,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	470.000,00	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.710.173,15
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	.....	
Cessions et retraits .....	8372	1.410.173,15	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382	-300.000,00	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8392	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412	.....	
Acquises de tiers .....	8422	.....	
Annulées .....	8432	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	646.503,39
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472	.....	
Reprises .....	8482	.....	
Acquises de tiers .....	8492	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502	646.503,39	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	763.669,76
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8542	-763.669,76	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(282)	.....	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	470.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582	.....	
Remboursements .....	8592	.....	
Réductions de valeur actées .....	8602	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8612	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8622	.....	
Autres .....(+)/(-)	8632	-470.000,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(283)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.543.992,23
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	.....	
Cessions et retraits .....	8373	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393	1.543.992,23	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413	.....	
Acquises de tiers .....	8423	.....	
Annulées .....	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.048.205,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	.....	
Reprises .....	8483	.....	
Acquises de tiers .....	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523	1.048.205,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8543	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	495.787,23	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	325.337,11
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	160.951,75	
Remboursements .....	8593	99.426,72	
Réductions de valeur actées .....	8603	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8613	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8623	.....	
Autres .....(+)/(-)	8633	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	386.862,14	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653	.....	

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+ ou (-) (en unités)	
<i>D'IETEREN SPORT SA BE 0415.217.012 Société anonyme Parc Industriel de la Vallée du Hain 37, 1440 Braine-le-Château, Belgique</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	179.998	75,0	0,0				
<i>D'IETEREN SERVICES SA BE 0876.383.320 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	396.593	100,0	0,0				
<i>D'IETEREN TRADING BV SA Société anonyme Schiekade 830, 3032 Rotterdam, Pays-Bas</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	250	100,0	0,0				
<i>DICOBEL SA BE 0466.909.993 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	2.913.999	99,99	0,01				
<i>LOOZENBERG SA BE 0416.911.938 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	183.266	99,99	0,01				
<i>BELRON SA Société anonyme Boulevard Prince Henri 9 B, 1724 Luxembourg, Luxembourg</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	29.369.396	76,38	16,35				
<i>VERELLEN SA BE 0406.796.026 Société anonyme Antwerpsesweg 71, 2440 Geel, Belgique</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	3.246	99,88	0,12				
<i>D'IETEREN VEHICULE TRADING SA BE 0428.138.994 Société anonyme Rue Colonel Bourg 155, 1140 Evere, Belgique</i>				31/12/2012	EUR	0,00	0,00

## LISTE DES PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite de la page précédente)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
<i>Parts sociales</i> D'IETEREN VEHICLE GLASS Société anonyme Boulevard Grande Duchesse Charlotte 68, 1331 Luxembourg, Luxembourg	2.205	49,0	0,0	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i> D'IETREN TREASURY SA BE 0428.741.087 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique	275.125	100,0	0,0	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i> LEASE MANAGEMENT SA BE 0878.793.769 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique	278.436	58,42	41,58	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i> KRONOS AUTOMOBILES SA BE 0460.219.072 Société anonyme Chaussée de Tirlemont 91-1, 5030 Gembloux, Belgique	614	99,99	0,01	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i> POWER TO WHEELS BE 0832.380.457 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Bruxelles (Ixelles), Belgique	1.999	99,99	0,01	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i> PENDERS SA BE 0459.089.518 Société anonyme Rue Laguesse 17, 4460 Grâce-Hollogne, Belgique	3.999	99,99	0,01	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i> VOLKSWAGEN D'IETEREN FINANCE SA BE 0841.046.715 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique	7.124	99,99	0,01	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i> SA S.M.A.R.T. & CLEAN AUTOMOTIVE SERVICES BE 0876.849.514 Société anonyme Leuvensesteenweg 50D, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique	59.574	50,0	0,0	31/12/2012	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	7.999	99,99	0,01				

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions et parts</b> .....	51	.....	.....
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	.....	.....
Montant non appelé .....	8682	.....	.....
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52	.....	.....
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684	.....	.....
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	.....	.....
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	.....	.....
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	.....	.....
de plus d'un an .....	8688	.....	.....
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689	.....	.....

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
<i>Charges diverses à reporter</i> .....	2.248.980,97
<i>Intérêts courus non échus</i> .....	1.805.222,06
<i>Autres produits à reporter</i> .....	1.248.053,90
.....	.....

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	160.003.057,23
(100)	160.003.057,23	

Modifications au cours de l'exercice .....  
 .....  
 .....

Représentation du capital  
 Catégories d'actions  
 Actions sans mention de valeur nominale .....

Actions nominatives .....  
 Actions au porteur et/ou dématérialisées .....

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	160.003.057,23	55.302.620
8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	28.248.590
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	27.054.030

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération .....  
 .....  
 .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	.....	xxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

Codes	Exercice
8721	2.646.794,83
8722	914.833
8731	.....
8732	.....
8740	.....
8741	.....
8742	.....
8745	.....
8746	.....
8747	.....
8751	60.000.000,00

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit**

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	5.000.000
8762	5.000.000
8771	.....
8781	.....

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

*Voir page suivante*



Actionnariat (selon déclarations de participation importante du 02/11/2011)	Parts sociales		Parts bénéficiaires		Total des droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
s.a. de Participations et de gestion, Bruxelles	10.322.060	18,66%			10.322.060	17,12%
Reptid Commercial Corporation, Dover, Delaware	2.025.320	3,66%			2.025.320	3,36%
Mme Catheline Périer-D'leteren	1.529.900	2,77%	1.250.000	25,00%	2.779.900	4,61%
M. Olivier Périer	10.000	0,02%			10.000	0,02%
<b>Les quatre personnes ci-dessus (collectivement &lt;&lt;groupe SPDG&gt;&gt; sont liées et agissent de concert avec Cobepa s.a.</b>	<b>13.887.280</b>	<b>25,11%</b>	<b>1.250.000</b>	<b>25,00%</b>	<b>15.137.280</b>	<b>25,10%</b>
Nayarit Participations s.c.a., Bruxelles	17.217.830	31,13%			17.217.830	28,55%
M. Roland D'leteren	466.190	0,84%	3.750.000	75,00%	4.216.190	6,99%
M. Nicolas D'leteren	10.000	0,02%			10.000	0,02%
<b>Les trois personnes ci-dessus (collectivement &lt;&lt;groupe Nayarit&gt;&gt; sont liées et agissent de concert avec Cobepa s.a.</b>	<b>17.694.020</b>	<b>31,99%</b>	<b>3.750.000</b>	<b>75,00%</b>	<b>21.444.020</b>	<b>35,56%</b>
<b>Les personnes référencées comme groupe SPDG et groupe Nayarit agissent de concert.</b>						
Cobepa s.a., Bruxelles	2.126.210	3,84%			2.126.210	3,53%

Cobepa s.a. agit de concert avec d'une part le groupe Nayarit et d'autre part avec le groupe SPDG.

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

	Exercice
<b>VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT</b>	
<i>Litiges importants</i> .....	5.709.983,00
<i>Restructuration réseau</i> .....	3.105.981,00
<i>Garanties &amp; Assurances</i> .....	4.680.919,00
<i>Investissements réseau</i> .....	6.909.714,00
<i>Provisions diverses</i> .....	2.123.085,54

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>		
Dettes financières .....	8801	110.245.097,88
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	245.097,88
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	110.000.000,00
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>110.245.097,88</b>
<b>Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>		
Dettes financières .....	8802	1.233.917.052,00
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	150.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	.....
Autres emprunts .....	8852	1.083.917.052,00
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>1.233.917.052,00</b>
<b>Dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>		
Dettes financières .....	8803	106.650.089,84
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	6.650.089,84
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	100.000.000,00
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>106.650.089,84</b>

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	.....
Emprunts subordonnés .....	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8951	.....
Etablissements de crédit .....	8961	.....
Autres emprunts .....	8971	.....
Dettes commerciales .....	8981	.....
Fournisseurs .....	8991	.....
Effets à payer .....	9001	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	.....
Dettes salariales et sociales .....	9021	.....
Autres dettes .....	9051	.....
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	<b>.....</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	.....
Impôts .....	9032	.....
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	<b>.....</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	.....
Dettes fiscales non échues .....	9073	7.012.408,14
Dettes fiscales estimées .....	450	.....

**Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	23.783.195,67

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
<i>Intérêts courus non échus</i> .....	21.114.138,70
<i>Autres</i> .....	36.314.713,85
.....	.....
.....	.....

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
<i>Véhicules neufs</i> .....		2.453.866.041,59	2.719.726.539,76
<i>Véhicules d'occasion</i> .....		26.903.504,86	110.887.146,00
<i>Pièces de rechange et accessoires</i> .....		180.077.840,68	175.718.035,00
<i>Atelier</i> .....		50.942.681,47	67.239.732,00
<i>Loyers véhicules neufs</i> .....		6.292.390,11	6.255.725,00
<i>Autres</i> .....		19.101.221,50	28.607.137,00
Ventilation par marché géographique			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740	.....	.....
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	1.503	1.618
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	1.474,1	1.564,1
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9088	2.343.901	2.506.960
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	86.566.436,78	88.174.087,67
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	25.940.035,90	27.765.472,63
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	7.003.147,51	6.927.456,85
Autres frais de personnel .....	623	2.956.282,80	3.166.641,47
Pensions de retraite et de survie .....	624	818.652,60	835.307,99
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....	635	658.214,00	-386.397,00
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110	12.707.940,40	13.980.825,53
Reprises .....	9111	11.420.892,21	12.424.389,64
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112	1.735.580,78	1.969.487,17
Reprises .....	9113	1.141.572,65	1.350.653,93
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	6.409.513,47	9.656.198,17
Utilisations et reprises .....	9116	12.812.582,26	6.206.838,42
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	5.192.697,91	5.736.245,06
Autres .....	641/8	2.717.459,18	1.960.182,62
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096	19	27
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	35,9	48,0

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9098	68.990	94.804
Frais pour l'entreprise .....	617	1.728.443,85	2.282.391,26

**RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125	.....	.....
Subsides en intérêts .....	9126	.....	.....
Ventilation des autres produits financiers			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement</b> .....	6501	.....	.....
<b>Intérêts intercalaires portés à l'actif</b> .....	6503	.....	.....
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	2.230.325,91	101.525,02
Reprises .....	6511	427.679,26	.....
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653	.....	.....
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560	.....	.....
Utilisations et reprises .....	6561	.....	.....
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....

**RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**

**Ventilation des autres produits exceptionnels**

.....	.....
.....	.....
.....	.....

**Ventilation des autres charges exceptionnelles**

.....	.....
.....	.....
.....	.....

Exercice
.....
.....
.....



**IMPÔTS ET TAXES**

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

	Codes	Exercice
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	104.370,33
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	104.370,33
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	.....
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	.....
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	.....
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	.....
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	.....
<b>Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé</b>		
<i>Reduction de valeur sur actions propres</i> .....(+)/(-)		-1.802.646,65
<i>Dépenses non admises</i> .....(+)/(-)		-13.183.556,63
<i>pertes antérieures récupérables</i> .....(+)/(-)		103.238.321,18
.....		.....

**Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

*Plus value sur cession d'immobilisations financières : 54.820.671,49 euros*  
*Reprise de réduction de valeur sur immobilisations financières : 4.008.480,98 euros*  
*Dotation réduction de valeur sur immobilisations financières : - 7.147.108,81 euros*

**Sources de latences fiscales**

	Codes	Exercice
Latences actives .....	9141	.....
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	.....
Autres latences actives .....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....
Latences passives .....	9144	.....
Ventilation des latences passives .....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A l'entreprise (déductibles) .....	9145	580.338.144,41	662.656.996,18
Par l'entreprise .....	9146	1.070.382.807,30	1.219.882.924,02
<b>Montants retenus à charge de tiers, au titre de</b>			
Précompte professionnel .....	9147	27.831.543,64	25.100.248,06
Précompte mobilier .....	9148	466,19	4.594,63

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b> .....	9149	102.532.000,00
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....	9150	.....
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....	9151	.....
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....	9153	102.532.000,00
<b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9161	.....
Montant de l'inscription .....	9171	.....
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9181	.....
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9191	.....
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9201	.....
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9162	.....
Montant de l'inscription .....	9172	.....
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9182	.....
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9192	.....
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9202	.....
<b>BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN</b>		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations financières .....		134.100.000,00
.....		.....
.....		.....
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS</b>		
Cession d'immobilisations corporelles .....		1.300.000,00
.....		.....
.....		.....
<b>MARCHÉ À TERME</b>		
<b>Marchandises achetées (à recevoir)</b> .....	9213	.....
<b>Marchandises vendues (à livrer)</b> .....	9214	.....
<b>Devises achetées (à recevoir)</b> .....	9215	.....
<b>Devises vendues (à livrer)</b> .....	9216	.....

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

*Marchés à terme et SWAP (intérêts et devises) en milliers d'euros : 100.000*

*Autres engagements importants en milliers d'euros :*

*Depuis 1999, un plan annuel de 'Stock Option' est mis en place au bénéfice des cadres de la société.*

*Les périodes d'exercice s'échelonnent entre le début 2003 et la fin 2012.*

*Engagements pour les actions souscrites au 31-12-2012 :*

*Année Nombre d'option Prix exercice Valeur (en milliers d'euros)*

*2000 - 21.050 - 26,7 - 562*

*2001 - 13.850 - 13,3 - 184*

*2002 - 30.300 - 11,6 - 351*

*2003 - 25.700 - 16,34 - 420*

*2004 - 27.450 - 14,2 - 390*

*2005 - 43.250 - 20,9 - 904*

*2006 - 39.400 - 26,6 - 1.048*

*2007 - 69.660 - 26,4 - 1.839*

*2008 - 102.040 - 12,1 - 1.235*

*2009 - 107.850 - 24,0 - 2.588*

*2010 - 81.350 - 39,6 - 3.222*

*2011 - 217.814 - 35,0 - 7.624*

*2012 - 79.100 - 36,45 - 2.883*

*TOTAL 858.814 -- pour 23.250*

**LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées ..**

Bases et méthodes de cette estimation

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Codes	Exercice
9220	.....

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées**

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	2.370.966.283,57	2.328.340.367,16
Participations .....	(280)	2.370.496.283,57	2.328.340.367,16
Créances subordonnées .....	9271	.....	.....
Autres créances .....	9281	470.000,00	.....
<b>Créances sur les entreprises liées</b> .....	9291	68.541.903,00	96.162.920,00
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	68.541.903,00	96.162.920,00
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	1.497.370.355,00	1.449.839.637,00
A plus d'un an .....	9361	1.190.567.142,00	1.156.132.668,00
A un an au plus .....	9371	306.803.213,00	293.706.969,00
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	102.532.000,00	200.000.000,00
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	100.000.000,00	265.000.000,00
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	107.691.320,00
Produits des actifs circulants .....	9431	3.911.448,00	4.174.245,00
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	48.456.950,00	54.534.192,00
Autres charges financières .....	9471	498,00	1.025,00
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481	54.820.671,49	.....
Moins-values réalisées .....	9491	.....	.....
<b>ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)	.....	770.000,00
Participations .....	(282)	.....	300.000,00
Créances subordonnées .....	9272	.....	.....
Autres créances .....	9282	.....	470.000,00
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	6.830,00
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	6.830,00

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

*Néant* .....  
.....  
.....  
.....

Exercice
0,00
.....
.....
.....

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées** .....

Conditions principales des créances  
 .....  
 .....

**Garanties constituées en leur faveur** .....

Conditions principales des garanties constituées  
 .....  
 .....

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur** .....

Conditions principales des autres engagements  
 .....  
 .....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....  
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	.....
9501	.....
9502	.....
9503	.....
9504	.....

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....  
 Missions de conseils fiscaux .....  
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....  
 Missions de conseils fiscaux .....  
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	197.244,00
95061	2.530,00
95062	.....
95063	40.422,00
95081	.....
95082	19.159,00
95083	.....

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

**ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS**

IRS - 1 contrat .....(+)/(-)  
.....  
.....  
.....

Exercice
8.543.440,30
.....
.....
.....

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

**L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion**



**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218 112 ..... ..

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

**Au cours de l'exercice**

**Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein .....  
 Temps partiel .....  
 Total en équivalents temps plein (ETP) .....

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein .....  
 Temps partiel .....  
 Total .....

**Frais de personnel**

Temps plein .....  
 Temps partiel .....  
 Total .....

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....**

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	1.355,5	1.199,9	155,6
1002	154,6	88,8	65,8
1003	1.474,1	1.266,9	207,2
1011	2.166.120	1.916.144	249.976
1012	177.781	96.833	80.948
1013	2.343.901	2.012.977	330.924
1021	112.936.529,76	101.518.646,60	11.417.883,16
1022	8.331.085,14	4.170.541,22	4.160.543,92
1023	121.267.614,90	105.689.187,82	15.578.427,08
1033	2.016.940,69	1.711.777,56	305.163,13

**Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP .....  
 Nombre d'heures effectivement prestées .....  
 Frais de personnel .....  
 Montant des avantages accordés en sus du salaire .....

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	1.564,1	1.564,1	.....
1013	2.506.960	2.506.960	.....
1023	124.782.273,00	124.782.273,00	.....
1033	2.086.693,61	2.086.693,61	.....

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b> .....	105	1.357	146	1.469,6
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	1.304	146	1.416,6
Contrat à durée déterminée .....	111	53	.....	53,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement .....	113	.....	.....	.....
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	1.198	84	1.261,7
de niveau primaire .....	1200	14	3	16,4
de niveau secondaire .....	1201	523	45	555,5
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	401	29	428,2
de niveau universitaire .....	1203	260	7	261,6
Femmes .....	121	159	62	207,9
de niveau primaire .....	1210	.....	1	0,8
de niveau secondaire .....	1211	55	30	79,8
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	77	22	92,1
de niveau universitaire .....	1213	27	9	35,2
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	22	.....	22,0
Employés .....	134	965	98	1.042,5
Ouvriers .....	132	368	48	403,1
Autres .....	133	2	.....	2,0

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	35,9	.....
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151	68.990	.....
Frais pour l'entreprise .....	152	1.728.443,85	.....

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	100	.....	100,0
210	55	.....	55,0
211	45	.....	45,0
212	.....	.....	.....
213	.....	.....	.....

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

## Par motif de fin de contrat

Pension .....

Chômage avec complément d'entreprise .....

Licenciement .....

Autre motif .....

le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	182	34	208,6
310	153	34	179,6
311	29	.....	29,0
312	.....	.....	.....
313	.....	.....	.....
340	4	1	4,5
341	13	9	20,3
342	17	.....	17,0
343	148	24	166,8
350	.....	.....	.....

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	1.098	5811	175
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	28.597	5812	3.724
Coût net pour l'entreprise .....	5803	2.719.879,92	5813	409.861,77
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	2.724.363,28	58131	410.576,33
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032	96.593,14	58132	15.395,08
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033	101.076,50	58133	16.109,64
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821	201	5831	24
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	5.109	5832	219
Coût net pour l'entreprise .....	5823	148.930,81	5833	6.917,31
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841	15	5851	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842	15.551	5852	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5843	119.623,00	5853	.....

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Résumé des règles d'évaluation

Parmi les immobilisations incorporelles, les frais de développement informatique immobilisés sont amortis selon la méthode linéaire pendant toute leur durée d'utilité économique. La durée de cet amortissement ne peut être inférieure à 2 ans ni supérieure à 7 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition; celles-ci ne comprennent pas les charges d'intérêts des capitaux empruntés pour les financer. Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital. Les taux d'amortissement des immobilisations sont fonction de la durée de vie économique probable.

A partir du 1er janvier 2003, les immobilisations acquises ou constituées postérieurement à cette date sont amorties pro rata temporis et les frais accessoires sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquels ils se rapportent.

Les principaux taux sont les suivants :

	Taux de base	Méthode	Actifs
acquis à partir du 01.01.2004			
Immeubles	5 %	L*/D	
Aménagement des locaux	10 %	L*/D	
Matériel industriel et de magasin	15 %	L*/D	
Matériel d'identification réseaux	20 %	D	
20 % L			
Mobilier	10 %	D	
10 % L			
Matériel de bureau	20 %	D	
20 % L			
Matériel roulant	25 %	L	
Installations de chauffage	10 %	L*/D	
Matériel informatique	20 %	D	
33 % L			

L : linéaire

L\* : linéaire pour les immeubles donnés en location

D : dégressif au double du taux de base

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsqu'elles présentent une plus-value certaine et durable. Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d'amortissement des biens concernés.

Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles peuvent faire l'objet de réévaluations. Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Les créances à plus d'un an et les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks de véhicules neufs sont évalués à leur prix d'acquisition individualisé. Les autres rubriques de stocks sont évaluées au prix d'acquisition selon la méthode fifo, du prix moyen pondéré ou du prix d'acquisition individualisé. Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur du marché.

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à la valeur d'acquisition. Ils

font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Quand ces placements consistent en actions propres détenues en couverture d'options sur actions, des réductions de valeur supplémentaires sont actées si le prix d'exercice est inférieur à la valeur déterminée par application du paragraphe précédent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges en considération desquels elles ont été constituées.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Evaluation des actifs et passifs libellés en devises

Les immobilisations financières sont évaluées conformément à l'avis 152/4 de la Commission des normes comptables. Les stocks sont évalués au cours historique ou au cours moyen à la date de clôture si ce dernier est inférieur au cours historique. Les postes monétaires et les engagements sont évalués au cours moyen de clôture ou au cours du contrat en cas d'opération de couverture spécifique. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.

-----  
Page C5.14 Relations avec les entreprises liées

Transactions avec les entreprises liées faites à des conditions autres que celles du marché : NEANT

## 1. Bilan

Les **immobilisations incorporelles** s'élèvent à EUR 4,2 millions et résultent de l'activation des frais de développement de projets informatiques.

Les **immobilisations corporelles** atteignent EUR 102,0 millions, en augmentation de EUR 5,5 millions. La société a procédé à l'acquisition d'un bâtiment à Woluwé pour EUR 3,0 millions et a poursuivi l'agrandissement du magasin Pièces de Rechange et Accessoires pour EUR 7,9 millions. Les autres investissements sont essentiellement relatifs à des aménagements de bâtiments, des installations électroniques, des équipements, et du matériel informatique. Les amortissements courants sont de EUR 12,7 millions.

La valeur des **participations** dans les entreprises liées s'élève à EUR 2.370,5 millions contre EUR 2.328,3 millions à fin 2011.

En 2012, la Société a apporté au capital de la s.a. Volkswagen D'Ieteren Finance sa participation de 100% dans la s.a. D'Ieteren Lease pour une valeur de €79.050.000, et a procédé aux ventes d'actions VDFin en faveur du co-actionnaire Volkswagen Financial Services AG nécessaires au maintien de sa participation dans cette société au ratio de 49,999% prévu dans la convention d'actionnaires. La cession de la participation dans DIL a réduit le poste « participations financières » de EUR 24,2 millions.

La Société a également acquis, en 2012, 67% des actions de la s.a. S.M.A.R.T. & Clean Automotive Services (enseigne commerciale Wondercar) pour EUR 1,75 millions, portant ainsi sa participation à 100%.

Il a également été procédé à des augmentations de capital des filiales s.a. Power To Wheels (commercialisation de vélos électriques), s.a. Penders (Porsche Centre Liège) et s.a. S.M.A.R.T & Clean Automotive Services à concurrence de, respectivement, EUR 4,3m, EUR 1,0m et EUR 2,7 m. Une réduction de valeur de EUR 7,1 millions a été enregistrée sur la participation dans la s.a. Power To Wheels, ainsi qu'une reprise de réduction de valeur de EUR 4,0 millions sur la participation dans D'Ieteren Trading B.V.

En ce qui concerne les **actifs circulants**, les stocks se situent à EUR 302,8 millions contre EUR 354,5 millions à fin 2011. Les créances à un an au plus s'élèvent à EUR 5,0 millions, contre EUR 19,2 millions au 31 décembre 2011. A cette date, les créances incluaient un dividende intérimaire de EUR 11,0 millions à recevoir de D'Ieteren Lease.

Les **capitaux propres**, compte tenu de l'affectation proposée ci-après, s'élèvent à EUR 960,9 millions pour EUR 920,4 millions à fin 2011. Ils représentent 33,9% du total du bilan contre 32,5% à fin 2011. En 2012, EUR 4,9 millions ont été transférés des réserves disponibles aux réserves indisponibles pour actions propres afin de mettre en concordance la valeur des actions propres à l'actif du bilan et les réserves indisponibles.

Le Conseil d'Administration, dûment autorisé par l'Assemblée Générale du **28 mai 2009**, a procédé à l'achat d'actions propres visant à couvrir les programmes d'options sur actions mis en place en faveur des cadres de la société. Conformément au Code des Sociétés, des transferts ont été effectués entre les réserves disponibles et les réserves indisponibles pour actions propres de telle sorte que ces dernières se situent à un montant équivalent à la valeur comptable des actions détenues, soit EUR 22,6 millions au 31 décembre 2012 correspondant à 914.833 actions.

Les dettes sont relativement stables et s'établissent à EUR 1.844,3 millions contre EUR 1.873,3 millions à fin 2011.

## **2. Résultats**

Le **chiffre d'affaires** s'élève à EUR 2.737,2 millions contre EUR 3.108,4 millions en 2011, soit une diminution de EUR 371,2 millions (-11,9 %) dans un marché en recul de 14,9 % en voitures et de 11,3% en véhicules utilitaires. La marge brute d'exploitation (chiffre d'affaires moins approvisionnements et marchandises) s'établit à EUR 381,8 millions en 2012 contre EUR 410,6 millions en 2011. Un changement d'estimation des notes de crédit à recevoir, opéré en 2012, a eu un effet non-récurrent de EUR -35 millions (-1,5%) sur un total de coût des approvisionnements de EUR 2.355 millions.

Au niveau des charges d'exploitation, les services et biens divers (EUR 171,5 millions en 2012) sont en baisse de EUR 12,6 millions (-6,8%), en raison de la diminution significative des dépenses publicitaires.

Les rémunérations, charges sociales et pensions s'élèvent à EUR 123,3 millions en 2012 contre EUR 126,9 millions en 2011, soit une diminution de EUR 3,6 millions (-2,8 %) due principalement à la reprise en février 2012 par la s.a. Volkswagen D'Ieteren Finance du personnel qui était affecté aux opérations de location de véhicules.

On enregistre une reprise nette de provisions pour risques et charges de EUR 6,4 millions en 2012 contre une dotation nette de EUR 3,4 millions en 2011. Cet écart est relatif aux provisions pour investissements réseaux.

Compte tenu de ce qui précède, l'année se clôture sur un **bénéfice d'exploitation** de EUR 87,7 millions, contre EUR 83,5 millions en 2011 (+5,1%).

Les **produits financiers** s'élèvent à EUR 5,3 millions, contre EUR 113,5 millions en 2011. Cette différence s'explique par l'absence de dividendes perçus en 2012 alors qu'ils atteignaient EUR 107,7 millions en 2011.

Les **charges financières** s'établissent à EUR 60,2 millions contre EUR 65,1 millions en 2011. La charge des dettes connaît une diminution de EUR 4,9 millions (-7,5%), qui s'explique par l'effet combiné d'une diminution de l'endettement moyen et d'une baisse du coût moyen de l'endettement. D'autre part, conformément à la législation comptable, la société a enregistré des dotations de réductions de valeur sur actions propres, à concurrence de EUR 1,8 million, en raison de la diminution du cours de bourse de son action, contre EUR 0,1 million en 2011.

Les **produits exceptionnels** s'élèvent à EUR 58,8 millions reprenant une plus-value sur la cession de la participation dans la SA D'Ieteren Lease, pour EUR 54,8 millions, ainsi qu'une reprise de réduction de valeur de EUR 4,0 millions relative à la participation dans D'Ieteren Trading BV.

Le **bénéfice de l'exercice** s'élève à EUR 84,5 millions contre EUR 131,3 millions en 2011.

## **3. Indicateurs non financiers**

L'évolution des affaires doit s'apprécier en tenant compte également des évolutions des immatriculations et des nombres de véhicules livrés, exposées dans le rapport de gestion consolidé, ainsi que des statistiques relatives au personnel, détaillées dans les comptes annuels.



#### **4. Affectations et prélèvements**

Après prélèvements et transferts relatifs aux réserves immunisées, l'exercice présente un bénéfice à affecter de EUR 84.567.378,69. Ce montant, combiné au bénéfice reporté de EUR 70.000.000,00, donne un bénéfice à affecter de EUR 154.567.378,69. Nous vous proposons la répartition suivante :

1. prélèvement de EUR 670.649,60 sur les réserves indisponibles, pour les dividendes sur actions propres dont le droit avait été suspendu par le Conseil d'Administration en 2012
2. affectation de EUR 736.471,20 aux réserves indisponibles, pour les dividendes sur actions propres détenues à la date du présent rapport, dont le droit est suspendu par le Conseil conformément au point 5
3. affectation aux réserves disponibles de EUR 30.495.932,29
4. attribution de EUR 44.005.624,80 aux dividendes
5. report de EUR 80.000.000,00

#### **5. Dividendes**

Le Conseil propose à l'Assemblée de fixer le dividende brut à EUR 0,8 par part sociale et à EUR 0,1 par part bénéficiaire. Les montants nets de précompte mobilier s'élèveront à EUR 0,6 par action et EUR 0,075 par part bénéficiaire. Le paiement de ces dividendes sera effectué à partir du 10 juin 2013 via Euroclear Belgium.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de suspendre le droit aux dividendes de l'exercice 2012 de l'ensemble des actions propres détenues par la société à la date du présent rapport en couverture d'options sur actions souscrites par des cadres de la société, soit 920.589 actions. La répartition bénéficiaire proposée à l'Assemblée intègre l'affectation du montant brut de ces dividendes – soit EUR 736.471,20 – à un compte de réserve indisponible, d'où ils seront le cas échéant prélevés à concurrence du montant des dividendes liés aux actions propres qui seraient vendues à la suite de l'exercice d'options avant la date de mise en paiement du dividende. Les coupons des actions propres encore détenues à cette date seront détruits et le solde résiduel de la réserve indisponible constituée à cet effet sera incorporé dans le « résultat à affecter » de l'exercice 2013.

#### **6. Recherche et développement**

La société n'a pas exercé d'activités de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **7. Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'OPA sur les titres de la société**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2009 a renouvelé en dernier lieu l'autorisation au Conseil d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant maximum de EUR 60 millions. Les augmentations de capital décidées dans le cadre du **capital autorisé** pourront être effectuées tant par apports en numéraire, ou en nature dans les limites permises par le Code des Sociétés, que par incorporation de réserves disponibles ou indisponibles ou de primes d'émission, avec ou sans création de nouvelles parts sociales, privilégiées ou non, avec ou sans droit de vote, avec ou sans droit de souscription. Le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer, dans l'intérêt social et dans les conditions prescrites par la loi, le droit de préférence pour les augmentations de capital décidées par lui, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées. Le Conseil d'Administration est également autorisé à décider, dans le cadre du capital autorisé, l'émission d'obligations convertibles en parts sociales, de droits de souscription ou de valeurs mobilières pouvant donner droit à terme à des parts sociales de la société, aux conditions prévues par le Code des Sociétés, à concurrence d'un montant maximum tel que le montant des augmentations de capital pouvant résulter de l'exercice des droits et valeurs mobilières visés ci-dessus ne dépasse pas la limite du capital

restant autorisé par le présent article, le cas échéant hors droit de souscription préférentiel des obligataires.

Sans préjudice de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration conformément à l'alinéa qui précède, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2011 a expressément habilité le Conseil d'Administration, pour une durée de trois ans, renouvelable, à procéder - en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société et pour autant que la communication faite à ce propos par la FSMA soit reçue dans un délai de trois ans - à des augmentations de capital par apports en nature ou par apports en espèces, le cas échéant hors droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Par décision de la même Assemblée, le Conseil d'Administration a été autorisé à acquérir, sans décision préalable de l'Assemblée, des **actions propres** en vue d'éviter à la Société un dommage grave et imminent, pour une durée de trois ans, renouvelable, à dater de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de la modification des statuts décidée par ladite Assemblée. Le Conseil est en outre autorisé, pour éviter à la société un dommage grave et imminent, à aliéner des actions propres soit en bourse soit par une offre en vente faite aux mêmes conditions à tous les actionnaires conformément aux dispositions légales. Ces autorisations sont valables, sous les mêmes conditions, pour l'acquisition et l'aliénation des parts sociales de la société effectuées par ses sociétés filiales visées aux articles 627, 628 et 631 du Code des Sociétés.

L'assemblée générale du 28 mai 2009 a par ailleurs consenti au Conseil, pour une durée de cinq ans renouvelable, une autorisation de rachat d'actions propres dans les conditions légales, notamment en vue de la couverture des plans d'options pour les cadres de la société plus amplement décrits au point 1 du présent rapport.

Il n'est pas dérogé au Code des sociétés pour les règles applicables à **la nomination et au remplacement des administrateurs** ainsi qu'à la **modification des statuts** de la société.

## **8. Evénements postérieurs à la clôture**

Néant.

## **9. Déclaration de gouvernement d'entreprise**

### **9.1. Code de Référence et dérogations :**

La Société adhère au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 disponible sur le site [www.corporategovernancecommittee.be](http://www.corporategovernancecommittee.be). Elle publie depuis le 1er janvier 2006 sa Charte de gouvernance d'entreprise sur son site Internet ([www.dieteren.com](http://www.dieteren.com)). L'application des principes du Code belge tient toutefois compte de la structure particulière du capital social de la Société, dont la composante familiale majoritaire assure la stabilité depuis 1805.

La Société déroge au Code sur les principes suivants :

> Dérogation au point 2.2.

Le groupe des administrateurs élus sur proposition des actionnaires familiaux est en mesure de dominer les décisions. Dans les sociétés où la composante familiale est majoritaire dans la détention du capital, les actionnaires familiaux n'ont pas, comme les autres actionnaires, le choix de vendre leurs actions au cas où ils n'adhéreraient pas aux orientations définies par le Conseil. Leur représentation paritaire ou majoritaire au Conseil leur offre la possibilité d'influencer celles-ci et d'assurer ainsi la stabilité d'actionnariat qui a démontré son efficacité dans le développement rentable et durable de l'entreprise. Les risques potentiels pour la gouvernance d'entreprise découlant de l'existence d'un contrôle fort de l'actionnariat de référence sur le fonctionnement du Conseil peuvent être mitigés, d'une part par un emploi judicieux de ce pouvoir par les administrateurs concernés dans le respect des

intérêts légitimes de la Société et de ses actionnaires minoritaires, et d'autre part par la présence durable de plusieurs administrateurs non exécutifs non représentatifs de l'actionnariat familial, gage d'un dialogue réel au sein du Conseil.

> Dérogation aux points 5.2./4 et 5.3./1

La composition des comités d'audit et de nomination, qui comprennent chacun au moins un administrateur indépendant, déroge au Code belge de gouvernance d'entreprise, qui recommande la présence d'une majorité d'administrateurs indépendants. Le Conseil estime en effet que la connaissance approfondie de l'entreprise est au moins aussi importante que la qualité d'indépendant.

## 9.2. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration s'acquitte de sa mission de contrôle des entités de D'Ieteren en s'assurant (i) que les organes de ces entités accomplissent leur propre devoir de contrôle et que des comités chargés d'assurer une surveillance et un contrôle particuliers (comme un Comité d'audit et un Comité de rémunération) sont mis en place et fonctionnent correctement, et (ii) que les procédures de reporting sont mises en œuvre pour permettre au Conseil de suivre à intervalles réguliers les activités des entités, notamment en ce qui concerne les risques auxquels elles sont confrontées.

Le Conseil d'administration est assisté par le Comité d'audit dans l'exercice de ses fonctions de contrôle des activités de la Société, en particulier concernant les informations financières transmises aux actionnaires et à des tiers et de la surveillance des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne mis en place par la Société. À cette fin, il entretient des liens étroits avec les auditeurs internes et externes de la Société et s'assure que leurs tâches sont coordonnées.

Dans ce contexte, l'efficacité du système de contrôle de D'Ieteren, en ce compris les contrôles opérationnels et de conformité aux règlements, la gestion des risques et l'organisation du contrôle interne de l'entreprise, a été revue. Ce système vise à maîtriser, plutôt qu'à éliminer, le risque de ne pas atteindre les objectifs économiques et ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non pas absolue contre des erreurs matérielles ou des pertes.

Ces examens comprennent une évaluation des contrôles internes financiers et opérationnels par l'audit interne de chaque activité, ainsi que des rapports de l'auditeur externe sur des sujets identifiés lors de son audit statutaire.

### 9.2.1. ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE INTERNE

9.2.1.1. Le système de contrôle interne comprend les tâches suivantes (liste non exhaustive) :

- définition claire de la structure organisationnelle et délégation adéquate des pouvoirs au sein de la direction ;
- maintien d'une séparation correcte des fonctions, associée à d'autres contrôles de procédures ;
- planification stratégique avec budgétisation annuelle et processus de révision régulière ;
- reporting mensuel et revue des résultats financiers et des indicateurs de performance ;
- adoption de règles comptables destinées à assurer la cohérence, l'intégrité et l'exactitude des états financiers de l'entreprise ;
- politiques de trésorerie, reporting régulier et suivi de toutes les transactions importantes et activités de financement ;
- procédures d'approbation des dépenses d'investissement ;
- audits internes ;
- politiques et normes commerciales, y compris un code de conduite dans chaque entité.

9.2.1.2. L'efficacité du système de contrôle interne a été revue par le biais des méthodes suivantes :

- revue des plans d'audits interne et externe ;
- revue des déficiences de contrôle significatives éventuellement identifiées ;
- revue de toutes les questions de contrôle soulevées lors des audits interne et externe ainsi que de toute autre question portée à l'attention du Comité d'Audit ;
- revue de tous les risques significatifs identifiés dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise ;
- discussions avec le management au sujet des nouveaux domaines de risques identifiés par ce dernier et des revues réalisées lors des audits interne et externe.

Le Comité d'audit de D'Ieteren reçoit régulièrement un rapport sur le travail effectué par les Comités d'audit de chaque entité et rapporte à son tour au Conseil.

## 9.2.2. ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

9.2.2.1. D'Ieteren s'assure que les risques liés à ses activités, qu'ils soient stratégiques, opérationnels, légaux, de réputation, financiers ou environnementaux, soient à la fois identifiés et bien compris, dans la mesure du possible. La politique de D'Ieteren est d'assurer que le risque soit pris en connaissance de cause plutôt que de manière non intentionnelle.

9.2.2.2. Chaque activité procède à une revue annuelle des risques et met à jour son registre des risques reprenant pour chaque risque son impact, sa probabilité d'occurrence et les actions entreprises afin d'y faire face. Cette approche constitue la pierre angulaire des activités de gestion des risques de D'Ieteren, dont le but est de fournir l'assurance que les principaux risques auxquels l'entreprise doit faire face sont identifiés et évalués, et que les contrôles pour les gérer sont en place ou en voie de l'être.

Un résumé des principaux risques auxquels l'entreprise est confrontée est fourni ci-après.

## 9.2.3. AUDIT INTERNE

9.2.3.1. Chaque activité dispose de sa propre fonction d'audit interne et de gestion des risques, qui est indépendante des auditeurs externes et qui peut faire appel à un fournisseur extérieur lorsque des compétences spéciales sont requises. Une revue périodique garantit que cette fonction est correctement pourvue, que ses objectifs sont en ligne avec les risques clés identifiés pour l'activité et que le plan d'audit interne annuel est bien approuvé.

9.2.3.2. Le Comité d'audit de chaque activité approuve la nomination ou la révocation de son responsable de l'audit interne, évalue son indépendance et son objectivité et s'assure qu'il ait un accès non restrictif au management et au Comité d'audit.

9.2.3.3. Le rôle de l'audit interne de chaque activité est :

- d'évaluer la conception et l'efficacité des systèmes de contrôle liés aux processus opérationnels importants et aux risques commerciaux ;
- de fournir une évaluation, indépendante du management, de l'adéquation des contrôles, systèmes et pratiques opérationnels et financiers internes à l'activité ;
- de fournir des conseils au management en vue d'améliorer l'environnement de contrôle et la performance.

## 9.2.4. RISQUES CLÉS

### 9.2.4.1. Risques économiques

#### 9.2.4.1.1. Risque sectoriel

L'activité de distribution automobile peut être touchée par différents facteurs liés à l'industrie automobile et au volume de véhicules vendus sur le marché belge. La demande et le mix globaux peuvent être influencés par des facteurs tels que la conjoncture économique, la disponibilité de crédit pour les acheteurs potentiels ou le régime fiscal appliqué aux voitures de société et aux émissions de CO<sub>2</sub>. La demande spécifique pour les marques distribuées dépend du succès des modèles développés par les fournisseurs (VW, Porsche, Yamaha, etc.) et de leur prix sur le marché belge.

Dans le domaine de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules, des conditions météorologiques douces, une réduction du nombre de kilomètres parcourus (due par exemple à une hausse du prix du carburant) ou une baisse de la vitesse moyenne sur les routes résultant de la législation en matière de limitation de vitesse sont autant de facteurs défavorables dans la mesure où ils tendent à réduire la fréquence du bris de vitre. Les changements de politique de couverture des bris de vitres par les compagnies d'assurance, comme par exemple l'augmentation des franchises, peuvent entraîner une réduction de la demande ou augmenter la pression sur les prix.

Les perturbations observées sur le marché des véhicules d'occasion récents découlant de la conjoncture économique ou d'une forte concurrence des prix sur le marché des véhicules neufs peuvent influencer les valeurs résiduelles des véhicules rachetés par D'Ieteren Auto à des sociétés de location à court terme.

Chaque entité assure un suivi de ces changements et les intègre dans un processus de planification, comprenant la planification stratégique, la planification financière à long terme, les budgets et le reporting mensuels. Ce processus permet de bien anticiper ces tendances ou de réagir rapidement à des événements soudains et fournit à la direction une base pour prendre les bonnes décisions concernant la gamme de produits et de services proposés, leur prix et le dimensionnement de l'organisation.

Là où les activités sont soumises par nature aux brusques variations de la demande, les structures ont été adaptées afin d'offrir un maximum de flexibilité.

#### 9.2.4.1.2. Risque d'approvisionnement

D'Ieteren Auto importe et distribue des voitures neuves et des pièces de rechange des marques du groupe Volkswagen. La relation avec Volkswagen s'est construite au cours des 65 dernières années et est régie par des contrats de distribution à durée indéterminée conclus avec chacune des marques. Toute détérioration des conditions contractuelles ou des relations avec le groupe Volkswagen ou tout changement significatif de sa politique envers les importateurs indépendants est susceptible d'avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats de l'activité.

La meilleure défense contre ce type de risque réside dans la capacité de la Société à démontrer au groupe Volkswagen sa valeur ajoutée dans la gestion du réseau belge des distributeurs. La société se conforme rigoureusement aux politiques commerciales, de marketing et de services du groupe Volkswagen.

L'activité de réparation et de remplacement de vitrage de véhicules dépend fortement de l'approvisionnement en verre, en polyuréthane et en résine de réparation. Afin d'éviter que la perte d'un fournisseur clé de l'un de ces matériaux ne perturbe de manière significative le fonctionnement de l'activité, les équipes commerciales ont mis au point une stratégie globale visant à diversifier les sources d'approvisionnement et à allouer activement les volumes.

#### 9.2.4.1.3. Risque de perte de clientèle

Au sein des deux entités de D'Ieteren, une partie significative de l'activité provient de clients tels que des entreprises, des sociétés de leasing ou des compagnies d'assurance. La perte d'un ou plusieurs de ces clients peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats de D'Ieteren.

Chaque entité prend de nombreuses mesures pour maintenir une excellente relation avec les clients importants. Pour chacun de ces clients, un gestionnaire dédié élabore un plan avec des objectifs clairs

quant à la manière de développer la relation. Les entités veillent également à ce que leur portefeuille de clients demeure suffisamment équilibré.

#### 9.2.4.1.4. Risque de défaut d'un produit/service

Les véhicules ou pièces de rechange distribués par D'Ieteren Auto peuvent être sujets à un défaut majeur. Dans ce cas, le groupe Volkswagen prend en charge l'intervention technique et les relations publiques.

Dans la réparation et le remplacement de vitrage de véhicules, étant donné que le pare-brise est un élément essentiel de la sécurité d'un véhicule, tout défaut de montage peut nuire à la sécurité du véhicule et entraîner des problèmes juridiques ou financiers, nuisant ainsi à la réputation de l'entreprise.

Afin de réduire ce risque, Belron définit des normes de montage claires, les applique dans toute l'entreprise et en vérifie régulièrement le respect par l'intermédiaire d'équipes techniques dans chaque unité. De plus, des événements tels que le « Best of Belron », un concours international qui a pour but d'élire le meilleur technicien du groupe sur la base du respect des normes et de la qualité d'exécution, renforcent l'importance de normes de montage strictes au sein de l'entreprise.

#### 9.2.4.1.5. Perte de personnel clé

La poursuite des activités peut être mise en péril par la perte de personnel à des postes clés, pour des motifs physiques ou à la suite de leur décision de quitter l'entreprise.

La société fidélise son personnel en offrant une rémunération attractive et régulièrement évaluée en regard des pratiques du marché, de bonnes perspectives de carrière, une évaluation régulière des performances, et en menant des enquêtes de satisfaction parmi les employés. Le plan de succession du personnel clé est régulièrement revu par la direction de chaque entité.

### 9.2.4.2. Risques financiers et informatiques

#### 9.2.4.2.1. Risque de perte catastrophique

Les activités de D'Ieteren dépendent fortement des ressources clés telles que les systèmes informatiques, les centres d'appel et les centres de distribution. Un sinistre majeur affectant ces ressources peut empêcher une entité de fournir des produits ou services essentiels, tant sur le plan local que global. En l'absence de mesures adéquates pour prévenir ces risques, les coûts résultant d'un sinistre pourraient être significatifs.

La direction examine régulièrement les causes potentielles de perte et adopte des mesures de protection. En outre, des plans sont mis au point pour assurer la continuité de l'activité au cas où un sinistre surviendrait. Pour les systèmes informatiques en particulier, la duplication des données et systèmes essentiels atténue l'impact d'une éventuelle défaillance majeure. Les risques résiduels peuvent être couverts par des polices d'assurance adéquates.

#### 9.2.4.2.2. Risque de liquidité

Une proportion non négligeable des activités de D'Ieteren est financée par des prêts, dont la disponibilité dépend de l'accès aux marchés du crédit. L'absence de disponibilité de fonds ou le non-respect de certains ratios financiers peuvent entraîner l'incapacité pour l'entreprise de fonctionner en tout ou en partie, ou engendrer une augmentation significative du coût de financement.

Chaque entité s'assure d'avoir une base de financement garantie à long terme avec une répartition des échéances sur plusieurs années.

Ce financement de base est complété par des lignes à court terme et des lignes non-confirmées destinées à couvrir les besoins saisonniers. Les emprunts, tant publics que privés, sont conclus avec un

large éventail de prêteurs. Chaque entité entretient un dialogue régulier avec ses fournisseurs de crédit et leur fournit des informations générales sur l'évolution des affaires.

A la suite de la cession d'Avis Europe et de l'apport de D'Ieteren Lease à une filiale commune financée intégralement par Volkswagen Financial Services, le risque de liquidité est considérablement réduit.

#### 9.2.4.2.3. Risque de taux d'intérêt et de change

La présence internationale de D'Ieteren l'expose à des risques de change et de taux d'intérêt. La plus grande partie des transactions des activités de l'entreprise s'effectuent en euros, en livres sterling ou en dollars américains. Dans chaque pays où D'Ieteren possède une filiale, les revenus générés et les frais encourus sont dans la plupart des cas exprimés dans la devise locale, ce qui constitue une couverture naturelle contre les risques de change. Dans la réparation et le remplacement de vitrage de véhicules, la politique est de couvrir autant que possible la valeur des investissements exprimés en devise étrangère avec un montant équivalent de dette exprimé dans la même devise, de manière à protéger leur valeur en euros.

Le risque de taux d'intérêt découle des emprunts qui, après couverture du risque de change, s'expriment principalement en euros, en livres sterling et en dollars américains. Les emprunts émis à des taux variables exposent l'entreprise à un risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, tandis que les emprunts émis à taux fixes exposent l'entreprise à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur.

Pour maîtriser ces risques, D'Ieteren est financé par une combinaison de crédits à taux fixes et variables éventuellement assortis de couvertures sur base de produits dérivés. À mesure que les dettes existantes arrivent à échéance, D'Ieteren s'expose à un risque de marges plus élevées sur ses emprunts.

#### 9.2.4.3. Autres risques

##### 9.2.4.3.1. Risque juridique

Dans les régions où les activités de D'Ieteren atteignent des parts de marché significatives et/ou sont régies par des accords verticaux relevant d'un règlement d'exemption par catégorie, le risque juridique principal se rapporte au droit de la concurrence. Toute violation du droit de la concurrence peut entraîner de lourdes amendes. En outre, la législation relative à la protection des données s'est récemment renforcée, avec là encore des amendes importantes en cas d'infraction.

Afin d'atténuer ces risques, des politiques claires et un suivi juridique ont été mis en place et largement diffusés. Leur application fait régulièrement l'objet d'un audit.

##### 9.2.4.3.2. Risque d'intégrité

La réputation ou les actifs de D'Ieteren peuvent être affectés si des actes frauduleux ou contraires à l'éthique sont commis par des employés, des clients, des fournisseurs ou des agents à l'encontre de D'Ieteren à des fins d'intérêt personnel, ou si D'Ieteren est considéré comme coresponsable de tels actes commis par des tiers.

L'entreprise a mis en place une série de mesures visant à prévenir au mieux ces risques, telles que des politiques et procédures, des règles d'éthique ou un code de conduite qui s'applique à l'ensemble du personnel, une formation adéquate du personnel, une délégation des pouvoirs avec séparation des fonctions, un reporting adéquat au management, un audit interne et des contrôles financiers.

### 9.3. Publicité des participations importantes (loi transparence)

Conformément à l'article 14 alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, la structure de l'actionnariat telle qu'elle résulte des dernières notifications reçues par la

Société (datées du 2 novembre 2011) et des rachats d'actions propres effectués en 2012 s'établit comme suit :

Au 31 décembre 2012 (en droits de vote)	
Groupe Nayarit	35,56%
Groupe SPDG	25,10%
Cobepa	3,53%
Actions propres	1,52%
Public	34,29%

La Société n'a connaissance d'aucune déclaration ultérieure modifiant les informations reprises ci-avant.

#### 9.4. Composition et modalités de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

##### 9.4.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

###### Composition

Le Conseil d'administration est composé de :

- six Administrateurs non exécutifs, nommés sur proposition des actionnaires familiaux ;
- un Administrateur non exécutif, nommé sur proposition de Cobepa ;
- cinq Administrateurs non exécutifs, dont trois indépendants, choisis en raison de leur expérience ;
- l'administrateur délégué (CEO).

Le Président et le Vice-Président du Conseil sont choisis parmi les Administrateurs nommés sur proposition des actionnaires familiaux.

Le Conseil comporte deux Administrateurs féminins.

###### Rôles et activités

Sans préjudice de ses attributions légales et statutaires et de celles de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration :

- détermine la stratégie et les valeurs de la Société ;
- approuve ses plans et ses budgets ;
- décide des opérations financières importantes, des acquisitions et des désinvestissements ;
- assure la mise en place des structures, procédures et contrôles appropriés pour atteindre les objectifs de la Société et en gérer correctement les risques ;
- désigne les Administrateurs proposés par la Société dans les Conseils d'administration de ses filiales principales ;
- nomme et révoque le CEO ainsi que, sur proposition de ce dernier, les dirigeants qui sont rattachés à celui-ci, et fixe leur rémunération ;
- surveille et examine la performance de la gestion journalière ;
- supervise la communication avec les actionnaires de la Société et les autres parties intéressées ;
- fixe le montant du dividende. Dans ce cadre, le Conseil d'administration entend maintenir sa politique permanente du plus large autofinancement possible, qui a soutenu le développement du groupe, et qui vise au renforcement des fonds propres et au maintien de ratios financiers de qualité. Sauf imprévu majeur, le Conseil veillera à assurer un dividende stable ou, dans la mesure où les résultats le permettent, en croissance régulière.



Composition	Comité d'audit <sup>1</sup>	Comité de nomination	Comité de rémunération <sup>1</sup>
Président	Pascal Minne	Roland D'Ieteren	Roland D'Ieteren
Membres	Axel Miller <sup>2</sup>	Christine Blondel <sup>2</sup>	Christine Blondel <sup>2</sup>
	Gilbert van Marcke de Lummen	Nicolas D'Ieteren	Axel Miller <sup>2</sup>
	Christian Varin	Axel Miller <sup>2</sup>	
		Pascal Minne	
		Maurice Périer Olivier Périer Alain Philippon	

<sup>1</sup> Compte tenu de leurs formations respectives et de leur expérience managériale dans des entreprises à caractère industriel ou financier, les membres du comité d'audit, d'une part, et du comité de rémunération, d'autre part, disposent des compétences requises par la loi en matière de comptabilité et d'audit pour les premiers, et de politique de rémunération, pour les seconds.  
<sup>2</sup> Administrateur indépendant.

Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2012)		Entrée au conseil	Echéance du mandat
Roland D'Ieteren (70) <sup>1</sup>	<b>Président du Conseil</b> Ingénieur commercial (Solvay), MBA (INSEAD). Président Directeur Général de D'Ieteren de 1975 à 2005. Président du Conseil d'administration de D'Ieteren depuis 2005. Administrateur honoraire de Belron.	1973	Juin 2014
Maurice Périer (74) <sup>1</sup>	<b>Vice-Président du Conseil</b> Candidat Ingénieur Civil et candidat Ingénieur commercial Solvay (ULB). Carrière chez ELECTROBEL (1971-1987) : contrôleur de gestion ; CEO d'une filiale active dans l'électro-acoustique ; bureau d'études ; Secrétaire Général d'ELECTROBEL Engineering Int. Administrateur de D'Ieteren depuis 1978. Vice-Président du Conseil d'administration depuis 1993.	1978	Mai 2015
Jean-Pierre Bizet (64)	<b>Administrateur délégué</b> Ingénieur commercial (Solvay), MBA (Harvard), Docteur en économie appliquée (ULB). Consultant, partner, director chez McKinsey (1980-1994). Administrateur délégué de GIB Group (1999-2002). Rejoint D'Ieteren en 2002, administrateur délégué depuis 2005. Président du Conseil d'administration de Belron.	2005	Mai 2015
Nicolas D'Ieteren (37) <sup>1</sup>	<b>Administrateur non exécutif</b> BSc Finance & Management (Université de Londres) ; Asia Int'l Executive Program et Human Resources Management in Asia Program (INSEAD). Conduite de projets chez Bentley Germany et Porsche Austria. De 2003 à 2005, directeur financier d'une division de Total UK. Depuis 2005, administrateur délégué d'un fonds de Private Equity investissant dans de jeunes entreprises. Administrateur de Belron.	2005	Mai 2015
Olivier Périer (41) <sup>1</sup>	<b>Administrateur non exécutif</b> Diplômé en architecture, orientation urbanisme (ULB) ; Executive Program for the Automotive Industry (SOLVAY) ; International Executive Program (INSEAD). Depuis 2000, associé-fondateur du bureau d'architecture Urban Platform. Administrateur délégué de la société privée d'investissement SPDG depuis août 2010. Membre du conseil consultatif de BeCapital et Amethis Finance. Administrateur de Belron.	2005	Mai 2015
s.a. de Participations	<b>Administrateur non exécutif – Représentant permanent : Michel Allé (61)</b>	2001	Juin 2014

et de Gestion (SPDG) <sup>1</sup>	Ingénieur civil et économiste (ULB). Entré chez Cobepa en 1987, membre du Comité de Direction (1995-2000). Directeur financier de Brussels Airport (2001-2005). Directeur financier de SNCB Holding depuis 2005. Administrateur de Zetes Industries et président du Conseil d'administration d'Euroscreen. Représente SPDG au Conseil d'administration de D'Ieteren. Professeur à l'ULB.		
Nayarit Participations s.c.a. <sup>1</sup>	<b>Administrateur non exécutif – Représentant permanent : Gilbert van Marcke de Lummen (75)</b> Ingénieur Civil (ULB). Membre (1968-1992), puis Vice-Président (1992-2002) du Comité Exécutif de D'Ieteren. Administrateur et Président du Comité d'audit de Cofinimmo.	2001	Mai 2013
Christine Blondel (54)	<b>Administrateur non exécutif indépendant</b> Ecole Polytechnique (France), MBA (INSEAD). A exercé des fonctions exécutives chez Procter & Gamble et a dirigé le Centre Wendel pour l'entreprise familiale à l'INSEAD, où elle est Professeur Adjoint d'Entreprise Familiale ; conseiller en gouvernance d'entreprises familiales ; administrateur de la Fondation INSEAD.	2009	Mai 2013
Axel Miller (48)	<b>Administrateur non exécutif indépendant</b> Diplômé en droit (ULB). Partner de Stibbe Simont, puis Clifford Chance (1996-2001). Après diverses fonctions exécutives au sein de la banque et du groupe Dexia, devient administrateur délégué en 2006. Partner de Petercam de 2009 à mars 2012. Administrateur de sociétés : Carmeuse (Président), Spadel, Duvel Moortgat, IPM (Président).	2010	Juin 2014
Pascal Minne (62)	<b>Administrateur non exécutif</b> Diplôme en droit (ULB) et de Graduate in Economics (Oxford). Partner et Président de PricewaterhouseCoopers Belgium (jusqu'en 2001). Associé et administrateur de Petercam depuis 2001. Administrateur de sociétés. Professeur de droit fiscal à l'ULB.	2001	Juin 2014
Alain Philippon (73)	<b>Administrateur non exécutif</b> Ingénieur commercial (ULB). Entré en 1972 à la Banque Degroof, en est actuellement Président. Président du Conseil d'administration de Banque Degroof Luxembourg et Degroof Banque Privée Genève. Président du Conseil Consultatif de la SBSEM (ULB) et de nombreuses fondations.	1987	Mai 2013
Michèle Sioen (47)	<b>Administrateur non exécutif indépendant</b> Diplômée en économie. CEO de Sioen Industries. Vice-Présidente de la FEB. Administrateur, entre autres, de Belgacom et ING Belgium. Membre de la Commission Corporate Governance.	2011	Mai 2015
Christian Varin (65) <sup>2</sup>	<b>Administrateur non exécutif</b> Institut d'Etudes Politiques (Paris), MBA (Wharton), Docteur en gestion (Université de Paris). BNP Paribas (jusqu'en 2004). Président du Conseil d'administration de Cobepa. Administrateur de sociétés (ISOS, Helse, Sapec, Gingko, Yareal, Cie Financière Rothschild).	2001	Juin 2014

<sup>1</sup> Nommé sur proposition des actionnaires familiaux.

<sup>2</sup> Nommé sur proposition de Cobepa

Le Conseil d'administration se réunit au moins six fois par an. Des réunions supplémentaires sont organisées tant que de besoin. Les décisions du Conseil d'administration se prennent à la majorité des

voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage. En 2012, le Conseil s'est réuni 8 fois. Tous les Administrateurs ont participé à toutes les réunions, sauf :

- MM. Axel Miller et Alain Philippson, ainsi que SPDG, représentée par M. Michel Allé, excusés chacun lors d'une réunion ;
- Nayarit Participations, représentée par M. Gilbert van Marcke de Lummen, excusé lors de deux réunions.

#### **Mandats des Administrateurs**

Aucun mandat d'Administrateur n'est venu à échéance au cours de l'exercice.

#### **Comités du Conseil**

- Le **Comité d'audit** s'est réuni 4 fois en 2012, dont 2 fois en présence du Commissaire. Tous les Administrateurs ont participé à toutes les réunions, sauf M. Axel Miller, excusé lors d'une réunion ;
- le **Comité de nomination** s'est réuni 4 fois en 2012. Tous les Administrateurs ont participé à toutes les réunions ;
- le **Comité de rémunération** s'est réuni 4 fois en 2012. Tous les Administrateurs ont participé à toutes les réunions.

Chaque Comité a rendu compte de ses travaux au Conseil.

#### **Mode de fonctionnement des Comités du Conseil**

##### *Comité d'audit*

Le Comité d'audit est composé de quatre Administrateurs non exécutifs, dont au moins un indépendant ; des administrateurs issus de l'actionnariat familial y sont invités. Les missions du Comité d'audit couvrent principalement le contrôle des états financiers de la Société et la surveillance des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Comité prend connaissance des rapports des commissaires des filiales dont les comptes sont consolidés à ceux de la Société, concernant leurs états comptables semestriels et annuels. Le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an, dont une fois par semestre en présence du Commissaire, et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. Une réunion spécifique est également consacrée à la revue des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe I de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

##### *Comité de nomination*

Le Comité de nomination est composé de huit Administrateurs non exécutifs, dont le Président du Conseil, qui le préside, et au moins un Administrateur indépendant. Le Comité formule à l'attention du Conseil des propositions de nominations relatives aux Administrateurs non exécutifs, au CEO et, sur proposition de ce dernier, aux dirigeants qui lui sont rattachés, et veille à ce que la Société dispose de procédures officielles, rigoureuses et transparentes pour soutenir ces décisions. Le Comité se réunit au moins deux fois par an et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe II a de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

##### *Comité de rémunération*

Le Comité de rémunération est composé de trois Administrateurs non exécutifs, dont le Président du Conseil, qui le préside, et deux Administrateurs indépendants. Le Comité formule à l'attention du Conseil des propositions de rémunérations relatives aux Administrateurs non exécutifs, au CEO et, sur proposition de ce dernier, aux dirigeants qui lui sont rattachés, et veille à ce que la Société dispose de procédures officielles, rigoureuses et transparentes pour soutenir ces décisions. Il prépare également le rapport de rémunération et le commente lors de l'Assemblée Générale. Le Comité se réunit au moins deux fois par an et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe II b de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

**Comité de concertation**

Le Président, le Vice-Président, Nicolas D'Ieteren et Olivier Périer se réunissent mensuellement avec le CEO et le CFO en Comité de concertation, organe consultatif destiné à assurer une liaison régulière avec le management, suivre la marche des affaires, examiner l'avancement des projets stratégiques et préparer les réunions du Conseil d'administration.

**Politique relative aux transactions et autres relations contractuelles non couvertes par la législation sur les conflits d'intérêts**

Les Administrateurs et les dirigeants ne sont pas autorisés à fournir des services rémunérés et à acheter ou vendre des biens, directement ou indirectement, à la Société ou à des sociétés de son groupe dans le cadre de transactions ne ressortissant pas à leurs mandats ou fonctions sans le consentement explicite du Conseil d'administration, sauf pour ce qui concerne les transactions réalisées dans le cadre habituel des activités de la Société. Ils sont tenus de consulter le Président ou l'administrateur délégué, qui décide s'il y a lieu d'introduire une demande de dérogation auprès du Conseil d'administration, et dans ce cas, de notifier les détails de l'opération au Secrétaire du Conseil, qui veillera à l'application des dispositions légales concernées. L'exécution desdites transactions n'est en toute hypothèse autorisée que lorsqu'elle se réalise à des conditions commerciales conformes au marché.

**Evaluation du Conseil d'administration et de ses Comités**

Le Conseil et ses Comités évaluent régulièrement et au minimum tous les trois ans, leur taille, leur composition, leur mode opératoire, leur performance et leurs relations avec les dirigeants en tant qu'organes de la Société, de même que la contribution individuelle de chaque Administrateur au fonctionnement de l'ensemble, afin d'améliorer en permanence l'efficacité de leur action et la contribution de celle-ci à la bonne gouvernance du groupe.

Cette auto-évaluation est effectuée à l'aide d'un questionnaire détaillé adressé à chaque Administrateur, traitant des différents critères d'évaluation susvisés, dont les réponses sont commentées lors d'interviews individuelles menées par deux Administrateurs indépendants membres du Comité de nomination. Ces derniers présentent une synthèse des réponses au questionnaire et des interviews individuelles au Conseil et formulent des recommandations concrètes à son attention. Le Conseil a été saisi des conclusions de la dernière auto-évaluation triennale du Conseil en décembre 2012.

En 2010, le Comité d'audit a procédé à son auto-évaluation. Les conclusions de cette évaluation ont été communiquées au Conseil d'administration en février 2011.

**9.4.2. MANAGEMENT EXÉCUTIF DU GROUPE**

Le management exécutif du groupe est composé du CEO Groupe, du CFO Groupe, du CLO Groupe – également chargé de la tenue du secrétariat du Conseil – et du Group Treasurer. L'administrateur délégué (CEO) est responsable de la gestion journalière de la Société. Il est assisté par le management exécutif du groupe chargé, au niveau du groupe, des fonctions finance, communication financière, relations avec les investisseurs, consolidation des comptes, trésorerie, juridique et fiscale.

**9.4.3. MANAGEMENT EXÉCUTIF D'IETEREN AUTO**

Le Pôle Distribution automobile – D'Ieteren Auto, un département opérationnel de la s.a. D'Ieteren n.v. sans personnalité juridique distincte – est dirigé par le CEO de D'Ieteren Auto, qui agit sous l'autorité de l'administrateur délégué du groupe. Le CEO de D'Ieteren Auto préside le Conseil de direction de D'Ieteren Auto, qui comprend cinq autres membres, responsables des directions D'Ieteren Car Centers, Administrative et Financière, Group Service, Marketing, ainsi que Ressources Humaines et Facilities.

#### 9.4.4. MANAGEMENT EXÉCUTIF BELRON

Le Pôle Vitrage de Véhicules est constitué de Belron, dont D'Ieteren détient au 31 décembre 2012 92,73% du capital, et de ses filiales. Au 1er janvier 2013, Belron est dirigé par un Conseil d'administration de 11 membres, comprenant deux administrateurs exécutifs et neuf administrateurs non exécutifs, dont six administrateurs nommés sur proposition de D'Ieteren et un administrateur nommé sur proposition des actionnaires fondateurs. L'administrateur délégué de D'Ieteren est membre de ce Conseil et le préside. Le Conseil d'administration de Belron est doté de deux Comités : le Comité d'audit et le Comité de rémunération, présidés chacun par un administrateur nommé sur proposition de D'Ieteren.

#### 9.4.5. COMMISSAIRE

L'audit externe est réalisé par BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL, représentée par Hugues Fronville et Félix Fank depuis l'Assemblée générale de mai 2011.

Les rémunérations facturées en 2012 par le Commissaire et les sociétés qui lui sont liées pour des prestations fournies à la S.A. D'Ieteren se sont élevées, hors TVA, à 197.244 EUR pour le contrôle légal des comptes statutaires et consolidés, et à 62.111 EUR pour des missions non-audit, dont 42.952 EUR d'autres missions d'attestation et 19.159 EUR de conseils fiscaux.

### 9.5. Rapport de rémunération

#### Détermination de la politique et des montants individuels de rémunération des dirigeants

La politique et les montants individuels de rémunération des administrateurs non exécutifs et du management exécutif sont déterminés par le Conseil d'administration sur base de recommandations formulées par le comité de rémunération. Belron s.a., dont le capital comprend des actionnaires minoritaires, est dotée d'un Conseil d'administration et d'un Comité de rémunération propres qui déterminent la rémunération de ses administrateurs non exécutifs et managers exécutifs.

Le Comité de rémunération de D'Ieteren, s'appuyant sur les propositions du CEO lorsqu'il s'agit de dirigeants qui lui sont rattachés, examine à la fin de chaque exercice et soumet au conseil pour approbation :

- la rémunération des administrateurs non exécutifs pour l'exercice suivant ;
- la rémunération variable des managers exécutifs pour l'exercice écoulé, tenant compte des critères annuels ou pluriannuels liés à la performance de l'entreprise et/ou à celle des bénéficiaires fixés pour leur octroi ;
- les éventuelles modifications de la rémunération fixe des managers exécutifs et leur objectif de rémunération variable pour l'exercice suivant ainsi que les critères de performance associés.

Le conseil a l'intention de maintenir cette procédure au cours des deux exercices suivant celui sous revue.

#### Rémunération des administrateurs non exécutifs

La Société mène une politique de rémunération propre à attirer et maintenir au Conseil des administrateurs non exécutifs disposant de larges compétences dans les diverses disciplines nécessaires au développement rentable des activités de la Société. Ces administrateurs perçoivent une rémunération annuelle fixe identique, indépendante de leur présence aux réunions. Certains administrateurs bénéficient en outre d'une rémunération fixe complémentaire pour l'exercice de prestations spécifiques en qualité de Président ou de Vice-Président du Conseil, pour la participation à un ou plusieurs comités du Conseil et, le cas échéant, pour l'avantage lié à la disposition de véhicules de société. Certains administrateurs reçoivent par ailleurs une rémunération fixe annuelle de Belron s.a. pour l'exercice d'un mandat au sein de son conseil propre. Les administrateurs non exécutifs ne

perçoivent aucune rémunération liée à la performance de l'entreprise. L'administrateur délégué ne perçoit aucune rémunération spécifique pour sa participation au Conseil d'administration.

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012, un montant global de EUR 1.668.382 a été versé aux administrateurs non exécutifs par la Société et par des filiales du Groupe, réparti comme suit. Aucun autre avantage ou rémunération, prêt ou garantie quelconque ne leur a été accordé par la société ou ses filiales.

2012	Rémun. base	Mandats filiales	Rémun. totale
Roland D'Ieteren	429.512	25.342	454.854
Maurice Périer	194.032	25.342	219.374
Christine Blondel	90.000		90.000
Nicolas D'Ieteren	81.538	9.658	91.196
Axel Miller	130.000		130.000
Pascal Minne	160.000		160.000
Olivier Périer	73.300	9.658	82.958
Alain Philippson	80.000		80.000
Nayarit (Gilbert van Marcke)	110.000		110.000
Michèle Sioen	70.000		70.000
SPDG (Michel Allé)	70.000		70.000
Christian Varin	110.000		110.000
<b>Total CA</b>	<b>1.598.382</b>	<b>70.000</b>	<b>1.668.382</b>

### Rémunération du management exécutif

#### *Principes généraux*

Le management exécutif est composé de Jean-Pierre Bizet, CEO, Marc-Henri Decrop, Treasurer, Anne del Marmol, Chief Legal Officer, et Benoit Ghiot, Chief Financial Officer. Le groupe pratique une politique de rémunération propre à attirer et maintenir dans ces diverses fonctions des managers disposant du profil approprié, et à les motiver au moyen d'incitants adéquats. Cette politique s'appuie sur des critères d'équité externe, mesurée au regard de fonctions comparables à l'extérieur, et d'équité interne, entre collègues au sein de l'entreprise.

La politique est de situer la rémunération individuelle totale des managers exécutifs au minimum à la médiane des rémunérations de postes à responsabilités similaires dans des sociétés belges comparables, telle que constatée à l'aide d'un benchmarking réalisé par un expert indépendant. Le dernier benchmarking a été réalisé en octobre 2011.

#### *Description des diverses composantes*

La rémunération du management exécutif comprend :

- A. une rémunération fixe, composée d'une rémunération de base, de cotisations patronales à des plans de pension et à des assurances Hospitalisation et Accident vie privée, d'avantages de toute nature liés à la disposition de véhicules de société et, dans certains cas, de rémunérations liées à l'exercice de mandats d'administrateurs dans des filiales du groupe.

Le plan de pension des managers exécutifs, à contributions définies, comporte :

- un plan de base dans lequel l'employeur paie, pour la retraite (possible à partir de 60 ans selon les seuils fixés par la loi en fonction de la longueur de la carrière de l'intéressé), une prime

fixe indexée investie à taux garanti auprès d'un assureur (qui y ajoute d'éventuelles participations bénéficiaires). En cas de décès avant la retraite, l'employeur finance auprès du même assureur un capital égal à un multiple du salaire annuel brut, majoré d'un multiple de la partie de ce même salaire dépassant le plafond de pension légal;

- un plan supplétif dans lequel l'employeur paie une prime correspondant à un pourcentage des revenus bruts de l'année précédente, variable en fonction de l'âge de l'intéressé, qui est capitalisée auprès de l'assureur au même taux garanti (auquel il ajoute d'éventuelles participations bénéficiaires) jusqu'au départ à la retraite ou au décès du bénéficiaire.

B. une rémunération variable composée :

- d'une rémunération variable annuelle, dont l'objectif est de l'ordre de 40% à 50% de la rémunération fixe court terme ;
- et d'un plan d'incitants à long terme sous forme d'options sur actions.

Pour l'échelonnement dans le temps du paiement des composantes de cette rémunération variable, la société respecte les exigences légales en matière de proportions relatives

- de l'objectif de rémunération variable annuelle, qui n'excède pas 50% du montant de la rémunération variable totale et dont le montant, ajusté en fonction de l'atteinte de critères de performances, est payé au début de l'année qui suit les prestations et
- de la rémunération variable à long terme sous forme d'options sur actions, qui sont exerçables au plus tôt à partir de la 4<sup>ème</sup> année qui suit celle de leur attribution.

L'attribution de la rémunération variable est liée au respect de critères de performance quantitatifs collectifs (résultat consolidé par rapport au budget, qui intègre tous les objectifs et missions approuvés par le conseil d'administration dans une perspective de création de valeur à long terme) et de critères qualitatifs individuels (liés à la description de fonction) et collectifs (liés notamment au développement et à l'exécution de la stratégie du groupe, au développement de ses ressources humaines et financières, et à la conduite de projets ponctuels importants).

Le bonus annuel est lié pour 50% à l'atteinte de l'objectif quantitatif annuel et 50% à l'atteinte des objectifs qualitatifs. Il peut varier de 0% à 150% de l'objectif cible en EUR, selon l'évaluation de performance réalisée annuellement.

Au début de l'exercice suivant celui au titre duquel la rémunération en cause est attribuée, une évaluation des performances des intéressés est effectuée par l'administrateur délégué pour les managers exécutifs qui lui sont rattachés, et par le conseil sur la recommandation du comité de rémunération pour l'administrateur délégué, par rapport aux critères de performance convenus.

Le **programme d'incitants à long terme** pour les managers exécutifs consiste en l'octroi d'options sur actions D'Ieteren. La valeur des options octroyées, qui détermine leur nombre, est établie sur proposition du comité de rémunération au moment de l'octroi par application d'une formule de type Black-Scholes intégrant des éléments de valorisation émanant de tiers indépendants. Leur exercice effectif est conditionné par l'évolution du cours de l'action permettant l'exercice des options après la période de vesting de trois ans.

Les caractéristiques des plans d'options sur actions D'Ieteren ont été approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005. Ces options sont exerçables à partir du 1<sup>er</sup> janvier de la 4<sup>ème</sup> année suivant la date de lancement de l'offre et jusqu'à l'expiration de la dixième année suivant celle-ci, à l'exception des périodes de 1,5 mois précédant les dates des communications financières annuelles et semestrielles, et donnent le droit d'acquérir des actions existantes de l'entreprise à un prix d'exercice qui est, pour chaque plan, soit le cours moyen des 30 jours ouvrables précédant la date de l'offre, soit le cours de clôture du jour ouvrable précédant celle-ci. Des détails complémentaires sur les plans d'options sur actions sont fournis à la note annexe 37 des comptes consolidés.

89.361 options sur actions D'Ieteren ont été accordées au titre de l'exercice 2012 aux managers exécutifs à un prix d'exercice par action de 34,23 EUR, réparties comme suit.

<u>2012</u>	<u>Options octroyées</u>	<u>Options exercées</u>	<u>Options échues</u>
> Chief Executive Officer	47.309	0	0
<u>Autres managers exécutifs</u>			
> Chief Financial Officer	17.872		0
> Group Treasurer	15.770		2.000
> Chief Legal Officer	8.410		0

### Tableau récapitulatif

Le tableau suivant synthétise les différentes catégories de rémunération de l'administrateur délégué et des autres membres du management exécutif du groupe attribuées au titre de l'exercice 2012

<b>Rémunération 2012</b>	<b>CEO</b>	<b>Autres managers exécutifs</b>
Rémunération fixe court terme	1.067.146	661.485
Rémunération fixe long terme > Assurance groupe <sup>4</sup>	94.115	171.612
<b>Rémunération fixe totale <sup>1</sup></b>	<b>1.161.261</b>	<b>833.097</b>
Rémunération variable <sup>3</sup> > Bonus annuel <sup>1</sup> > Options sur actions <sup>2</sup>	450.000 450.000	313.725 400.000
<b>Rémunération variable totale</b>	<b>900.000</b>	<b>713.725</b>
<b>Rémunération totale</b>	<b>2.061.261</b>	<b>1.546.822</b>

<sup>1</sup> Montants bruts, hors cotisations patronales de sécurité sociale.

<sup>2</sup> Les options sont évaluées par application de la formule Black-Scholes à des éléments de valorisation émanant de tiers indépendants

<sup>3</sup> Pour l'échelonnement de la rémunération variable, voir ci-dessus « Description des composantes de la rémunération variable », section B.

<sup>4</sup> Primes décès incluses.

### Principales conditions contractuelles relatives au départ des membres du management exécutif et au droit d'exiger le remboursement de tout ou partie de la rémunération variable

Les contrats d'emploi de l'administrateur délégué et des autres membres du management exécutif ne prévoient pas d'indemnité de départ en cas de résiliation du contrat. Si le contrat devait être résilié, les parties négocieront de bonne foi pour déterminer les termes et conditions applicables à cette résiliation. En cas de désaccord, le litige sera tranché par les tribunaux appliquant les lois belges. Ils ne comportent pas davantage de clauses de recouvrement applicables au cas où les rémunérations variables auraient été attribuées sur la base d'informations erronées.